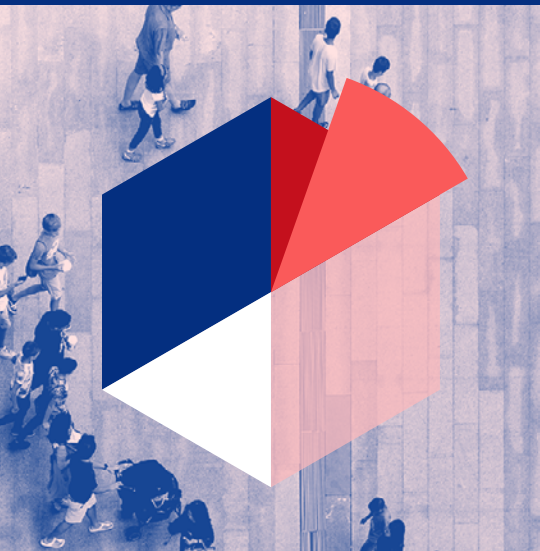


# La facture énergétique diminue de 24 %, mais reste bien supérieure à celle de 2019

Insee Première • n° 2095 • Février 2026



En 2024, la facture énergétique (hors matières premières) dans l'industrie s'établit à 17,3 milliards d'euros. Pour la première fois depuis 2020, année marquée par la crise sanitaire, la facture énergétique diminue (-24 %). Elle reste cependant 1,5 fois plus élevée que celle de 2019, alors que la consommation a baissé de 16 %. En 2024, le prix de toutes les énergies diminue, en particulier pour les gros consommateurs. Le prix du gaz reste cependant deux fois plus élevé en 2024 qu'en 2019.

La consommation brute d'énergie dans l'industrie continue de diminuer (-2 % après -5 % en 2023) et s'établit à 23,4 millions de tonnes d'équivalent pétrole. La baisse de la consommation d'énergie est portée par celle des produits pétroliers (-21 %), tandis que celle de gaz naturel augmente légèrement (+2 %) et que celle d'électricité reste quasi stable (-1 %). Entre 2021 et 2023, en raison du prix élevé du gaz, plusieurs établissements avaient remplacé une partie de leur consommation de gaz par des produits pétroliers. En 2024, les parts de gaz et de produits pétroliers dans la consommation d'énergie retrouvent un niveau similaire à celui de 2019.

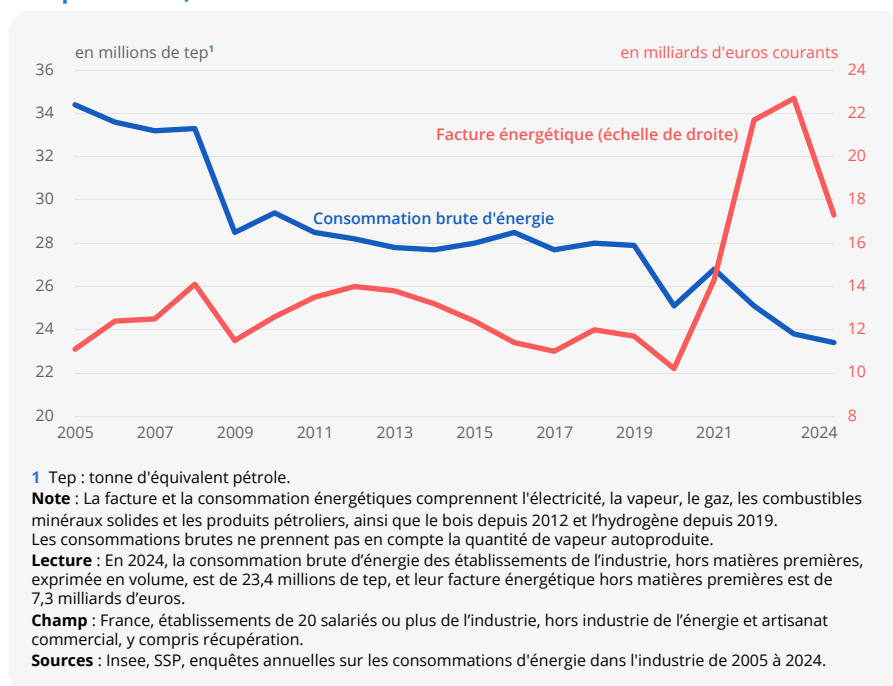
En 2024, pour la première fois depuis 2020, année marquée par la crise sanitaire, la **facture énergétique** de l'industrie (hors matières premières), c'est-à-dire le montant acquitté par les établissements industriels pour leur consommation d'énergie, diminue. Elle est en baisse de 24 % en euros courants par rapport à 2023, pour atteindre 17,3 milliards d'euros ► **figure 1**.

En 2021, la reprise économique post-Covid avait entraîné une forte augmentation de la demande mondiale d'énergie, qui, combinée à une offre limitée, avait engendré une hausse brutale de la facture énergétique industrielle (+40 %). En 2022, la guerre en Ukraine avait prolongé et amplifié cette hausse (+52 %). En 2023, la facture avait continué d'augmenter, mais à un rythme plus faible (+5 %).

La diminution des dépenses énergétiques des industriels français en 2024 est cependant loin d'effacer les hausses antérieures : la facture énergétique reste environ 50 % plus élevée qu'en 2019, mais elle avait presque doublé entre 2019 et 2023.

Toutes énergies confondues, le prix d'une **tonne d'équivalent pétrole (tep)** baisse de 23 % en 2024, mais une tep coûte encore 76 % plus cher aux établissements industriels qu'en 2019 ► **figure 2**.

## ► 1. Consommation d'énergie et facture énergétique (hors matières premières) des établissements de l'industrie entre 2005 et 2024



La consommation d'énergie s'est ajustée en partie aux fluctuations des prix, à la fois sous l'effet du ralentissement de l'activité et des investissements des entreprises pour limiter leurs coûts. Ainsi, la consommation a baissé de 16 % entre 2019 et 2024.

## En 2024, le prix de l'électricité diminue nettement plus pour les gros consommateurs

Le prix du mégawattheure (MWh) d'électricité diminue en moyenne de 28 % en 2024, après une hausse de 31 % en 2023.

En 2023, c'était la seule énergie dont le prix avait augmenté. Le prix de l'électricité a augmenté de 64 % entre 2019 et 2024.

La baisse de prix de l'électricité observée en 2024 varie considérablement selon les établissements. Elle dépend principalement du type de contrat d'énergie souscrit et de sa durée.

Les établissements fortement consommateurs d'électricité (plus de 20 000 MWh en 2024) souscrivent plus souvent que les établissements faiblement consommateurs (moins de 2 000 MWh) des contrats à prix de marché (43 % contre 7 %) ► **figure 3**. Les établissements à faible consommation optent plus souvent pour un contrat à prix fixe, privilégiant ce moyen de se protéger contre la volatilité des prix de l'énergie observée les années précédentes. De plus, ce type de contrat est plus simple à souscrire pour les petits établissements qui n'ont pas de service dédié à l'énergie. Cette part augmente sur un an (59 % contre 53 % en 2023).

En 2024, 37 % des établissements ayant un contrat à prix fixe ont renouvelé leur contrat, soit une part similaire à l'année précédente. Ces établissements ont bénéficié d'une baisse du prix de l'électricité et cette diminution est plus forte pour ceux qui avaient souscrit un contrat pour un an (-30 % contre -17 % pour les contrats de 2 ans). Cela s'explique par le renouvellement de leurs contrats à une période où le prix de l'électricité était particulièrement élevé.

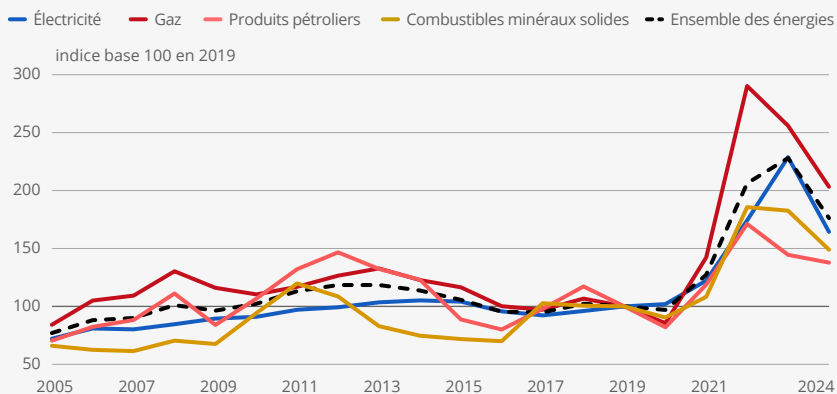
Ainsi, en 2024, les établissements fortement consommateurs ont bénéficié d'une baisse de prix plus marquée (-30 %) que les établissements peu consommateurs (-15 %) ► **figure 4**. Le différentiel de prix de l'électricité acquittés par ces établissements s'est creusé : les établissements peu consommateurs payent, en moyenne en 2024, le prix du MWh 2,6 fois plus cher que les gros consommateurs, alors que ce ratio était de 2,1 en 2023 et de 1,9 en 2019.

En 2024, le prix moyen de l'électricité est 92 % supérieur à celui de 2019 pour les petits consommateurs, alors qu'il ne l'est « que » de 36 % pour les gros.

### Les fortes hausses du prix du gaz de 2021 et de 2022 n'ont toujours pas été effacées

Les prix des sources d'énergie autres que l'électricité avaient amorcé leur baisse dès 2023. Le prix du MWh du gaz naturel diminue en particulier fortement pour la deuxième année consécutive (-21 % après -12 % en 2023). Malgré ces deux années de baisse marquée, les fortes hausses

## ► 2. Évolution des prix unitaires des énergies entre 2005 et 2024

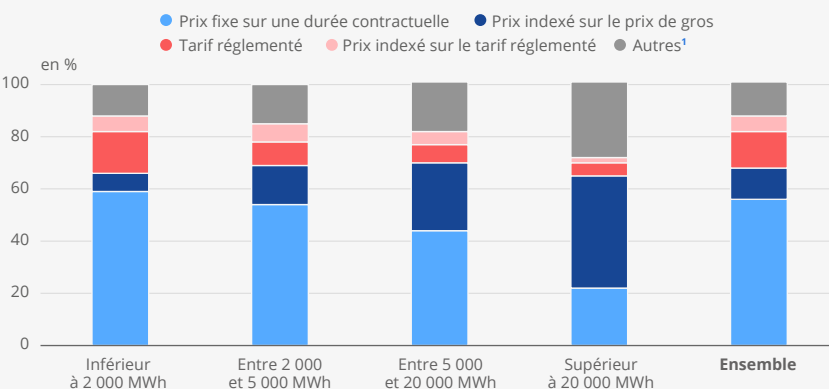


**Lecture** : Entre 2019 et 2024, le prix de l'électricité augmente de 64,2 % (indice 164,2, base 100 en 2019).

**Champ** : France, établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, y compris récupération.

**Sources** : Insee, SSP, enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie de 2005 à 2024.

## ► 3. Type de contrat d'électricité des établissements industriels en 2024, selon le niveau de consommation des établissements



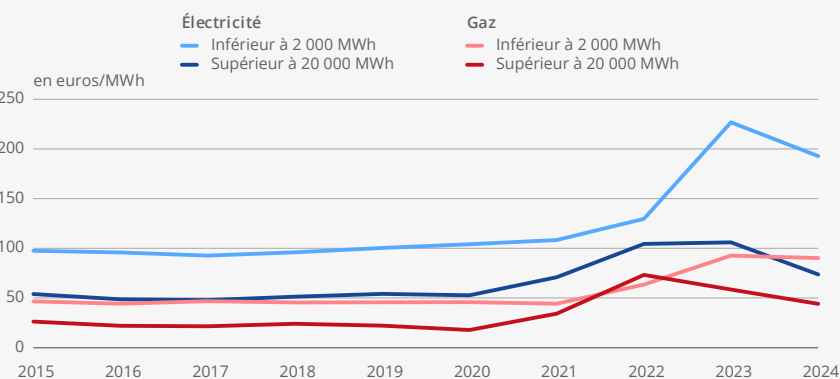
**1** Contrats indexés sur le mécanisme de l'accès régulé à l'électricité nucléaire historique (ARENH), contrats mixtes (une partie des prix est indexé sur le prix de marché), etc.

**Lecture** : En 2024, 59 % des établissements industriels consommant moins de 2 000 MWh d'électricité possèdent un contrat d'électricité dont le prix du MWh est fixe pendant la durée du contrat.

**Champ** : France, établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, y compris récupération.

**Source** : Insee, enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie 2024.

## ► 4. Prix moyen du MWh de gaz et d'électricité entre 2015 et 2024, selon le niveau de consommation des établissements



**Lecture** : Le prix du MWh de gaz des établissements qui consomment plus de 20 000 MWh de gaz est de 44,1 euros en 2023 ; il était de 17,8 euros en 2020.

**Champ** : France, établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, y compris récupération.

**Source** : Insee, enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie de 2015 à 2024.

en 2021 et 2022 n'ont pas été effacées et le prix du gaz en 2024 est encore deux fois plus élevé qu'en 2019.

Comme pour l'électricité, les établissements fortement consommateurs privilégient davantage les contrats à prix de marché et ont bénéficié d'une forte baisse de prix (-25 %) contrairement aux petits consommateurs (prix quasi stable, à -3 %). En 2024, les établissements faiblement consommateurs paient le MWh de gaz 2,0 fois plus cher que les plus gros consommateurs. Cet écart s'est creusé par rapport à 2023 (1,6), mais est un peu plus faible qu'en 2019 (2,1).

Les prix des autres énergies diminuent de façon moins forte : -5 % pour les **produits pétroliers** en 2024, -13 % pour la vapeur et -18 % pour les **combustibles minéraux solides**.

Les produits pétroliers sont l'énergie dont le prix a le moins augmenté depuis 2019. Cette hausse atteint toutefois 38 %.

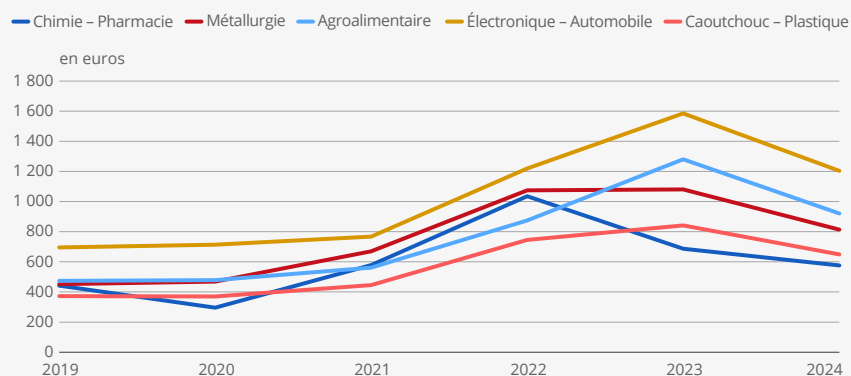
### Le prix de l'énergie est 2,1 fois plus élevé dans l'électronique-automobile que dans la chimie

Le prix de l'énergie (mesurée en tonne d'équivalent pétrole) dans un secteur d'activité dépend principalement de deux facteurs : le mix énergétique — une tep d'électricité coûtant en moyenne 1,9 fois plus cher qu'une tep de gaz — et la proportion d'établissements très consommateurs, qui bénéficient généralement de prix unitaires plus avantageux grâce à leurs volumes d'achat élevés. Ainsi, en 2024, les établissements du secteur de l'électronique-automobile paient en moyenne 2,1 fois plus cher une tep que ceux du secteur de la chimie. Ce ratio était de 1,6 en 2019 ► **figure 5**.

En 2024, le prix de l'énergie diminue nettement dans tous les secteurs d'activité, particulièrement dans l'industrie agroalimentaire (-28 %). Contrairement aux autres secteurs, où les prix ont soit ralenti leur progression soit baissé, l'agroalimentaire avait continué à subir une forte augmentation du prix de la tep en 2023 (+46 % après +56 % en 2022). Une explication est la moindre concentration de ce secteur, alors que les prix du gaz et de l'électricité ont particulièrement augmenté pour les petits et moyens consommateurs en 2023.

En 2024, la baisse est d'environ 25 % dans la métallurgie, l'électronique-automobile, le caoutchouc-plastique et le bois. C'est dans le secteur de la chimie que le prix de la tep a le moins baissé (-16 %), mais il avait amorcé sa baisse dès 2023, contrairement aux autres secteurs, après

## ► 5. Prix d'une tonne d'équivalent pétrole d'énergie par secteur d'activité depuis 2019

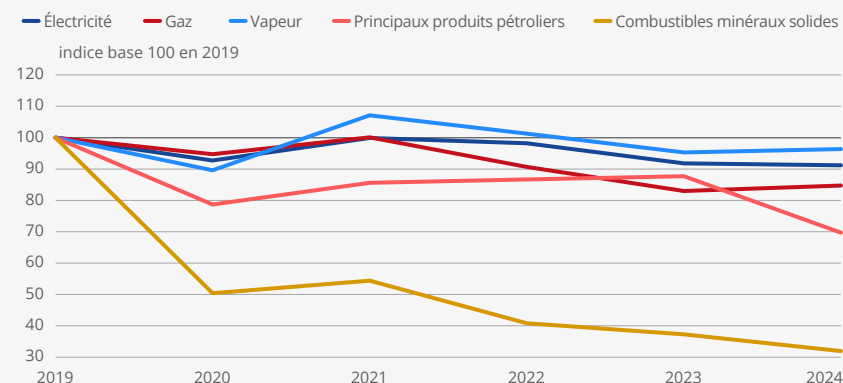


**Lecture** : En 2024, une tonne d'équivalent pétrole coûte 576 euros dans le secteur de la chimie.

**Champ** : France, établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, y compris récupération.

**Source** : Insee, enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie de 2019 à 2024.

## ► 6. Évolution de la consommation (hors matières premières) par type d'énergie depuis 2019



**Lecture** : Entre 2019 et 2024, la consommation énergétique de gaz, exprimée en volume, a diminué de 15,3 % (indice 84,7, base 100 en 2019).

**Champ** : France, établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, y compris récupération.

**Source** : Insee, enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie de 2019 à 2024.

avoir connu une hausse plus forte en 2021 et 2022. Ces évolutions s'expliquent par le fait que ce secteur, le plus consommateur d'énergie, est très dépendant du gaz (46 % de son énergie) dont les évolutions exercent une forte influence sur son coût d'approvisionnement en énergie.

Au total, depuis 2019, le prix d'une tonne d'équivalent pétrole a été multiplié par 1,3 dans la chimie et jusqu'à 1,9 dans l'agroalimentaire.

### La consommation d'énergie dans l'industrie baisse de 2 %

En 2024, la **consommation brute d'énergie** hors matières premières de l'industrie s'élève à 23,4 millions de tonnes d'équivalent pétrole. Les industriels utilisent principalement deux énergies : l'électricité (36 %) et le gaz (35 %). Suivent

ensuite la vapeur (8 %), le bois (5 %) et les produits pétroliers (4 %).

La consommation totale d'énergie diminue de 2 % en 2024, après avoir baissé de 5 % en 2023. Son niveau de 2024 est inférieur de 16 % à celui de 2019.

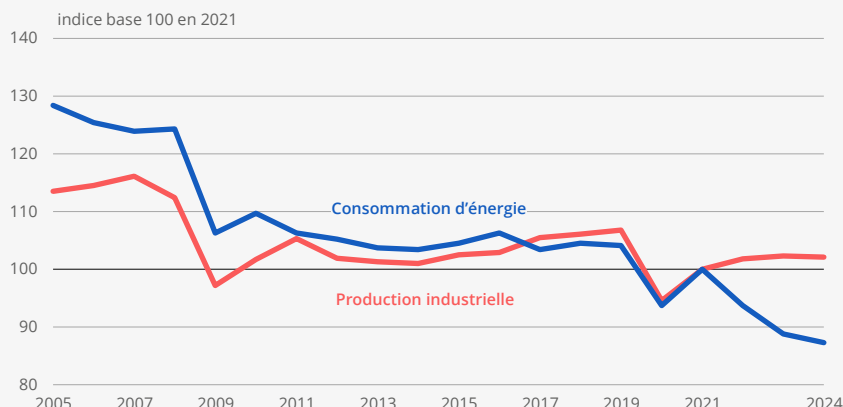
Cette évolution globale, toutes sources d'énergies confondues, recouvre des évolutions différentes : en 2024, alors que la consommation de gaz naturel augmente de 2 % et celle de vapeur de 1 %, elle est quasi stable pour l'électricité (-1 %) et baisse nettement pour les principaux produits pétroliers (-21 %) ► **figure 6**. Ces évolutions opposées entre la consommation du gaz et celle des produits pétroliers s'expliquent principalement par la baisse du prix du gaz. En effet, de 2021 à 2023, certains industriels avaient substitué une partie de leur consommation de gaz par des produits pétroliers (notamment

le fioul domestique pour le chauffage). La consommation de produits pétroliers avait alors augmenté de 11 % entre 2020 et 2023, tandis que celle du gaz avait chuté de 12 %. En 2024, les parts de gaz et de produits pétroliers dans la consommation d'énergie retrouvent un niveau plus proche de celles observées en 2019. La consommation énergétique de combustibles minéraux solides continue de diminuer (-14 %). Depuis 2019, elle a baissé de 68 %.

## Depuis 2021, la production et la consommation d'énergie suivent des trajectoires opposées

En 2024, la production dans l'industrie, mesurée à travers l'indice de production industrielle (IPI), est quasi stable en volume (-0,2 %), tandis que la consommation d'énergie en tep issue des enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie (EACEI) diminue de 2 % ► [figure 7](#).

## ► 7. Évolution de la consommation d'énergie (hors matières premières) et de la production des établissements de l'industrie entre 2005 et 2024



**Lecture :** Entre 2021 et 2024, la consommation brute d'énergie des établissements de l'industrie, hors matières premières, exprimée en volume, a diminué de 12,7 %, tandis que la production a augmenté de 2,1 % (indices 87,3 et 102,1, base 100 en 2021).

**Champ :** France, établissements de 20 salariés ou plus de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, y compris récupération.

**Sources :** Insee, SSP, enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie de 2005 à 2024, indices de production industrielle de 2005 à 2024.

De 2011 à 2021, les évolutions de la consommation d'énergie et de la production industrielle étaient très proches. À partir de 2021, les trajectoires divergent cependant nettement : alors que la production industrielle augmente avant d'atteindre un palier (+2 % entre 2021 et 2024), la consommation d'énergie diminue régulièrement, à un rythme décroissant (-13 % au total).

Cette différence de trajectoire s'explique en partie par un effet de structure, les secteurs les plus consommateurs d'énergie ayant réduit leur niveau de production (-5 % entre 2021 et 2024 dans la chimie et -8 % dans la métallurgie) alors que les secteurs moins consommateurs l'ont augmenté (+6 % dans l'électronique-automobile par exemple) ; et en partie par le fait que la hausse des prix de l'énergie a incité les établissements à améliorer leur efficacité énergétique. Pour chacun des secteurs, la consommation d'énergie augmente moins vite que la production, ou baisse plus fortement lorsque la production diminue. ●

**Tony Vuillemin (Insee)**



Retrouvez davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

### ► Définitions

La **facture énergétique** correspond à l'ensemble des dépenses acquittées par les établissements pour leur consommation d'énergie. Dans la mesure où certains produits peuvent être achetés par les industriels à la fois pour produire de l'énergie et comme intrants dans un procédé de fabrication, on précise par la mention « hors matières premières » que la facture énergétique mesurée dans l'enquête EACEI exclut les dépenses liées à cette dernière utilisation. Ainsi, le coke servant à réduire le minerai de fer pour produire de l'acier ou les produits pétroliers utilisés dans la fabrication de plastiques ne sont pas pris en compte.

La **tonne d'équivalent pétrole (tep)** représente la quantité d'énergie contenue dans une tonne de pétrole brut. Cette unité est utilisée pour exprimer dans une unité commune la valeur énergétique des diverses sources d'énergie. 1 tep correspond à 41,868 gigajoules, ou encore à 11,63 MWh d'électricité.

Les **produits pétroliers** principaux regroupent le butane-propane, les fiouls lourd et domestique, le gazole non routier ainsi que le coke de pétrole.

Les **combustibles minéraux solides** regroupent la houille, le coke de houille et le lignite.

La **consommation brute d'énergie** est obtenue en sommant les consommations en combustibles et en électricité, ainsi que les achats de vapeur.

### ► Sources

Ces données sont issues des [enquêtes annuelles sur les consommations d'énergie dans l'industrie \(EACEI\)](#) de 2005 à 2024. En 2024, l'EACEI porte sur les 21 300 établissements de 20 salariés ou plus implantés en France, appartenant au secteur de l'industrie, hors industrie de l'énergie et artisanat commercial, mais y compris récupération. Le champ de l'enquête n'a pas évolué depuis 2013. Auparavant, l'enquête couvrait aussi les établissements de 10 à 19 salariés du secteur de fabrication de gaz industriel.

Les établissements sont interrogés sur leur facture énergétique et sur la quantité d'énergie achetée, ce qui permet d'en déduire le prix de l'énergie.

### ► Pour en savoir plus

- « [Les consommations d'énergie dans l'industrie en 2023](#) », Insee Résultats, mai 2025.
- [Vuillemin T., « Consommation d'énergie dans l'industrie en 2023 – La facture énergétique augmente de 5 % en 2023 après avoir doublé entre 2019 et 2022 »](#), Insee Première n° 2038, février 2025.

**Direction générale :**  
88, avenue Verdier  
92541 Montrouge Cedex

**Directeur de la publication :**  
Fabrice Lengart

**Rédaction en chef :**  
H. Michaudon,  
S. Papon

**Rédaction :**  
J.-P. Rathle

**Maquette :**  
M. Gazaix

[@insee.fr](#)  
[@InseeFr](#)  
[www.insee.fr](https://www.insee.fr)

**Code Sage :** IP262095  
ISSN 0997-6252  
© Insee 2026  
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur



**Insee**